

EMPLOIS ÉTUDIANTS & STAGES

STAGES :

Nous ne prenons pas de stagiaire mineur : vous devez impérativement avoir 18 ans révolus pour pouvoir postuler. Une convention de stage est obligatoire.

Pour les stages concernant les professions para médicales (étudiants infirmiers, aide-soignants, diététicien, etc..) : merci d'envoyer votre candidature exclusivement sur cette adresse mail cos@imm.fr. La Direction des Soins transmettra selon le domaine d'activité à l'encadrement compétent.

Pour les stages concernant tous les autres secteurs d'activité : merci d'envoyer votre candidature exclusivement sur cette adresse mail rhim.inforh@imm.fr, l'équipe RH transmettra selon le domaine d'activité à l'encadrement compétent.

EMPLOIS ÉTUDIANTS :

Vous avez 18 ans révolus et un carnet de vaccinations à jour.

L'IMM vous propose deux types d'emplois étudiants :

Des vacances sur l'année (samedi, dimanche, jour férié, jour dans la semaine)

Des contrats à durée déterminée pendant les vacances scolaires

Pour proposer votre candidature, nous vous remercions d'adresser un CV et une lettre de motivation précisant bien vos disponibilités par mail à l'adresse suivante : rhim.inforh@imm.fr

Attention : les pièces obligatoires ci-dessous vous seront demandées pour valider votre embauche :

carte étudiant valide

pièce identité

carnet de vaccinations à jour

carte vitale de la sécurité sociale

